

OBLIGATIONS	M13F & M13M	M15F	M15M	M16 F	M17M	M18F	M18M	P16 F	P16 M	Hand Fauteuil
Taille du ballon	Taille 1	Taille 1	Taille 2	Taille 2	Taille 3	Taille 2	Taille 3	Taille 2	Taille 3	Taille 2
Temps de jeu & périodes	2*20 min	2*25 min	2*25 min	2*25 min	2*30 min	2*30 min	2*30 min	2*30 min	2*30 min	2*20 min
Exclusion	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min
Temps-morts d'équipe	1/période - 1'	1/période - 1'	1/période - 1'	1/période - 1'	3 TME - 1' 2 max/période 1 max après 55'	3 TME - 1' 2 max/période 1 max après 55'	3 TME - 1' 2 max/période 1 max après 55'	3 TME - 1' 2 max/période 1 max après 55'	3 TME - 1' 2 max/période 1 max après 55'	1/période - 1'
Nombre de joueurs sur FDME	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12 dont maximum 3F
Engagement	Cercle HB ou basket sinon milieu terrain	Cercle HB ou basket sinon milieu terrain	Cercle HB ou basket sinon milieu terrain	Cercle HB ou basket sinon milieu terrain	Cercle HB ou basket sinon milieu terrain	Cercle HB ou basket sinon milieu terrain	Cercle HB ou basket sinon milieu terrain	Cercle HB ou basket sinon milieu terrain	Cercle HB ou basket sinon milieu terrain	Cercle HB ou basket sinon milieu terrain
Nombre de joueurs	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1	5+1 dont 2 PMR + 1F
Type de défense sur période 1	Défense étagée*	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Type de défense sur période 2	Défense libre*	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Interdiction	Défense Stricte* ; changement att/def changement att/GB	Défense Stricte* ; changement att/def	Défense Stricte* ; changement att/def	-	-	-	-	-	-	Colles et résines Réducteur souple
Désignations d'arbitres	École d'arbitrage	École d'arbitrage	ÉA puis CTA sur phase 2 Exc	CTA	CTA	École d'arbitrage	École d'arbitrage	CTA	CTA	CTA
Horaire du match samedi	13h00-18h00	14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00	18h00-21h00	18h00-21h00	14h00-21h00
Horaire du match dimanche	10h00-15h00	10h00-15h00	10h00-15h00	10h00-16h00	10h00-16h00	10h00-16h00	10h00-16h00	10h00-16h00	10h00-16h00	10h00-16h00
Mixité	non	non	non	non	non	non	non	non	non	obligatoire
Nombre licence B	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Année d'âge	2014/2015/2016	2012/2013/2014	2012/2013/2014	2011/2012/2013	2010/2011/2012	2009/2010/2011	2009/2010/2011	2009 et avant	2009 et avant	2011 et avant
Brulâge	non	non	non	non	non	non	non	oui	oui	non

Uniquement pour les rencontres jeunes, en cas d'absence des arbitres désignés, le remplacement des juges-arbitres défaillants est à anticiper 15 minutes avant l'horaire prévu pour s'effectuer à l’heure précise à laquelle doit commencer le match :

1) S’il y a un binôme JAJ officiel neutre ou un JAJ officiel neutre, solliciter son concours,

2) Sinon, tout binôme officiel JAJ présent ou à tout JAJ officiel présent. Si plusieurs « remplaçants » se présentent, c’est celui ou ceux de grade le plus élevé qui arbitre(nt) ; en cas d’égalité d’échelon, on tire au sort,

3) S’il y a un binôme officiel neutre ou un JA officiel neutre, solliciter son concours,

4) Sinon confier la direction du match à tout binôme officiel présent ou à tout JA officiel présent. Si plusieurs « remplaçants » se présentent, c’est celui ou ceux de grade le plus élevé qui arbitre(nt) ; en cas d’égalité d’échelon, on tire au sort,

5) Si les deux équipes possèdent plusieurs officiels (au moins 2), tirage au sort entre les deux officiels majeurs de chaque équipe (licence pratiquant). L’officiel tiré au sort assurera la fonction d’arbitre, l’officiel non tiré au sort reprendra sa fonction initiale,

6) Si une seule équipe possède plusieurs officiels (au moins 2), l’un d’entre eux arbitre (licence pratiquant),

7) Si un seul officiel par équipe, tout licencié pratiquant présent,

8) Si un seul officiel par équipe et aucun licencié pratiquant, arbitrage en binôme par un joueur de chaque équipe désigné par le responsable d’équipe.

Pour les matches de jeunes où aucune désignation officielle n’est faite par une instance départementale, régionale ou nationale, la sanction de match perdu par pénalité est appliquée à l’équipe recevante si celle-ci n’a pas mis en œuvre les dispositions en vigueur pour faire arbitrer la rencontre par des juges-arbitres jeunes ou à défaut par un juge-arbitre officiel.

TYPE DE DEFENSE *

* **Défense stricte** sur un ou plusieurs joueurs interdite :

Le défenseur ne doit pas avoir une intention portée uniquement sur l'interdiction de la reception de la balle de son adversaire, **sans jamais prendre en compte la balle** (où elle est, où je suis par rapport à elle et au but attaqué).

***Défense étagée** : la défense est considérée comme étagée quand un joueur au moins se trouve en dehors des 9m au début de la phase défensive.Dans le cas d'une rentrée en deuxième pivot de la part de l'équipe adverse, il est tout à fait possible que la défense s'aligne. La défense doit pouvoir conserver un caractère étagé dans tous les autres cas.

***Défense libre** : une défense libre sera soit étagée, soit alignée mais ne permet toujours pas les prises en stricte d'un joueur

Les défenses étagées sont de loin les plus formatrices pour les enfants de cette catégorie. Elles favorisent la mobilité, l'activité perceptive, l'initiative individuelle, critères indispensables pour intégrer des sélections départementales/régionales/nationales. Elles sont à privilégier même si elles ne conduisent pas forcément à faire gagner le match.

Ligue Auvergne Rhône Alpes de Handball